Le Courrier du Loiret, 19 avril 2018

Une entente pour le développement économique

Un Nord-Loiret uni pour agir

Faut-il savoir se vendre pour accueillir de nouvelles entreprises ? Aujourd'hui, il semblerait que la réponse soit clairement oui, la concurrence est rude entre les territoires, le Nord-Loiret a choisi de s'unir.

Une convention a été signée pour valoriser ensemble les atouts du Pithiverais, dont ses zones d'activités comme celle d'Escrennes, ici lors de son inauguration en mai 2017.

Cette volonté d'agir ensemble plutôt qu'en concurrence ne date pas d'hier. À l'échelle du Pays Beauce-Gâtinais en Pithiverais, la mise en place d'un schéma de développement et d'accueil des entreprises a en fait été décidée en mai 2016. Un an plus tard, l'étude du cabinet Synopter remarquait dans sa note de synthèse « le potentiel important du territoire et l'absence d'organisation pour l'exploiter et le valoriser ».

Un Pithiverais uni pour valoriser ses atouts

C'est donc pour remédier à ce manque qu'une convention vient d'être signée entre les trois communautés de communes du Nord-Loiret et la Région pour favoriser le développement économique et l'emploi.

Le Pithiverais devrait donc apparaître uni pour valoriser ses atouts, communiquer. L'action ciblera quatre grands domaines : l'animation et la promotion économique, l'aménagement des parcs d'activités et les aides à l'immobilier, les aides aux entreprises (dont l'emploi et la formation professionnelle) et la résorption des friches industrielles ou commerciales.

Pour rendre cette volonté effective, les élus ont donc non seulement signé cette entente mais également décidé de créer deux postes d'attachés territoriaux, des « développeurs » chargés du suivi et de la mise en œuvre des actions décidées.

Le coût global annuel de cette entente a été évalué à 100.000 € répartis entre les trois communautés de communes en fonction du nombre d'habitants et du poids économique de chacune d'elles (Communauté de communes du Pithiverais 44 %, Pithiverais Gâtinais 40 %, Plaine du Nord Loiret 16 %). La Région participera à hauteur de 50 % d'un des salaires pendant trois ans.

C. S

Phoca PDF